Info-négo

Secteur public CSN • Février 2023



Info-négo #5

Monsieur Dubé, on attend vos solutions à la table de négociation!

À retenir	À faire	À lire
Nous sommes prêts à discuter des solutions du personnel à la table de négociation	Se tenir informé-es sur les enjeux de la négociation dans les prochains mois	Le <u>communiqué du</u> <u>Front commun</u> sur les déclarations du gouvernement

Le ministre Dubé déposait le 15 février un projet de loi pour <u>limiter la place des agences privées</u> dans le réseau de la santé et des services sociaux. En conférence de presse, il a lié la question de la place des agences privées à la négociation en cours.

Soyons clairs : si le gouvernement veut implanter rapidement des solutions pour améliorer les conditions de travail de l'ensemble du personnel du réseau et fermer la porte au privé, nous avons plusieurs solutions que nous avons proposées dans notre <u>dépôt</u> de renouvellement de la convention collective.

Ces solutions concrètes sont le fruit de vastes consultations des travailleuses et des travailleurs. Malheureusement, à l'heure actuelle, les <u>offres patronales sectorielles</u> sont floues et loin de proposer des mesures concrètes pour améliorer les choses. Le gouvernement reste d'ailleurs muet sur plusieurs des solutions que nous proposons pour améliorer les conditions de travail.

Un gouvernement qui doit cesser de pointer du doigt

Dans sa conférence de presse, le ministre Dubé a repris sa mauvaise habitude de s'en prendre aux syndicats. Si le réseau traverse une crise majeure, que les conditions de travail et les salaires du personnel ne sont pas au rendez-vous, les gouvernements doivent se regarder dans le miroir plutôt que pointer du doigt.

Ce n'est pas d'hier que nous réclamons la mise en place de solutions et le gouvernement de la CAQ a choisi de faire la sourde oreille. Plutôt que de chercher des coupables et de s'en prendre aux syndicats sur la place publique, le gouvernement doit se mettre à l'écoute du personnel et s'empresser de négocier.

Cela fait des années que nous agissons à tous les paliers pour améliorer la situation en mettant de l'avant des solutions pour attirer et retenir le personnel. Nos <u>demandes sectorielles</u> le montrent bien. Par exemple, l'engagement de freiner et d'abolir les agences privées est une de nos priorités depuis de nombreuses années. C'est d'ailleurs un sujet sur lequel nous avons obtenu des mesures dans nos conventions collectives par le passé. Malheureusement, bien des employeurs en ont fait fi en augmentant la place des agences privées.







Agir pour tous les titres d'emploi du réseau

Pour mettre fin à la crise qui frappe le réseau, il faut agir de manière structurante. Le gouvernement a la fâcheuse habitude de ne vouloir discuter que des problèmes les plus criants à ses yeux. Pourtant, tous les indicateurs montrent que la surcharge de travail et l'épuisement sont vécus par l'ensemble du personnel. La place des agences privées dans le réseau le montre d'ailleurs, puisque c'est un problème répandu à de nombreux titres d'emploi.

Si nous voulons que le réseau redevienne un employeur de choix, il faut donc s'engager à négocier des améliorations de conditions de travail pour tout le personnel. C'est de cette façon qu'on arrivera à attirer et à retenir le personnel dans le réseau.

Le gouvernement doit montrer sa bonne foi en s'engageant face à l'échéance de certaines primes

Le gouvernement a beau dire qu'il veut améliorer rapidement les conditions de travail, les signaux qu'il envoie aux tables de négociation sont loin de le prouver. Certaines primes, allocations, majorations et autre montant ou budget temporaire concernant la catégorie 1 et les secrétaires médicales prennent fin au 30 mars 2023. Nous avons invité la partie patronale à rapidement envoyer le signal que ces primes seront prolongées. Ces demandes sont restées lettre morte.



Pour en savoir plus sur votre négociation

Pour vous tenir informés en continu de ce qui se passe dans la négociation du secteur public, nous vous invitons à visiter le site Internet de la négociation du secteur public de la FSSS-CSN avec ce code QR.





